



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE TÉMISCOUATA TENUE À TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC, LE 13 AVRIL 2026, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL. FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE SERGE PELLETIER, PRÉFET, LES PERSONNES SUIVANTES ÉTAIENT PRÉSENTES :

Monsieur Stéphane Dubé (Audair), Monsieur Gustave Pelletier (Dégelis), Monsieur Zachary Leboeuf (Lejeune), Monsieur Jules Soucy (Packington), Monsieur Benoit Morin (Pohénégamook), Monsieur Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), Monsieur Mario Patry (Saint-Athanase), Monsieur Réjean Deschênes (Saint-Elzéar-de-Témiscouata), Monsieur Gilles Pellerin (Saint-Eusèbe), Monsieur Richard F. Dubé (Saint-Honoré-de-Témiscouata), Monsieur Claude Gallant (Saint-Jean-de-la-Lande), Monsieur Benoît Giguère (Saint-Juste-du-Lac), Madame Mélissa Lord (Saint-Louis-du-Ha ! Ha !), Monsieur Marcel Dubé (Saint-Marc-du-Lac-Long), Monsieur Raynald Morin (Saint-Michel-du-Squatec), Madame Francine Dubé (St-Pierre-de-Lamy) et Monsieur Christian St-Pierre (Témiscouata-sur-le-Lac)

RS-063-26 Correspondance de l'Alliance de l'Est - Demande d'audience publique - PPAW2

DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE - PROJET PPAW2

CONSIDÉRANT le projet PPAW2 et les impacts potentiels qu'il pourrait engendrer sur le territoire, notamment sur les plans environnemental, social et économique;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer une information claire, complète et transparente auprès de la population;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil de favoriser la participation citoyenne ainsi que celle des parties prenantes concernées;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une audience publique constitue un mécanisme approprié pour permettre aux citoyens de s'exprimer et d'être adéquatement informés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Stéphane Dubé
appuyé par Richard F. Dubé
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata demande la tenue d'une audience publique concernant le projet PPAW2 ;

QUE cette démarche vise à assurer une information transparente et accessible, ainsi qu'à permettre la participation active des citoyens et des parties prenantes, compte tenu des impacts potentiels du projet;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux instances concernées, accompagnée d'une lettre officielle demandant la tenue d'une audience publique concernant le projet PPAW2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

(Signé) Serge Pelletier, préfet

(Signé) Denis Ouellet, directeur général & greffier-trésorier

Denis Ouellet
Directeur général & greffier-trésorier
MRC de Témiscouata

ce, 14 avril 2026

(Extraction de la résolution du livre des délibérations)

Copie certifiée conforme sous réserve des approbations